# **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

## Séance du 16 janvier 2007

## à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT,M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme WILLIAMS,

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL),

Membre(s) absent(s) excusé(s): (2) M. GOBILLOT, Mme LE GRAND,

Membre(s) absent(s): (2) Mme BERNARD, Mme TOLLOT,

Date de convocation: 10 Janvier 2007

Délibération n°: 4-2007

Objet : Compte-rendu de la délégation d'attribution du Conseil d'Administration au Président ou au Vice-Président : 4ème trimestre 2006

Par délibération en date du 9 mai 2001, il a été donné délégation au Président ou au Vice-Président pour prendre certaines décisions qui relèvent normalement de la compétence du Conseil d'Administration.

Conformément à cette délibération, il doit être rendu compte, régulièrement, des décisions prises dans ces domaines.

La liste des décisions prises, pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2006, en vertu de cette délégation, est la suivante :

### **ARRÊTES**

- du 6 octobre, fixant le tarif du service de l'entretien du linge à compter du 1/01/07.
- du 11 octobre 2006, fixant le tarif pour un week-end en famille aux Rousses proposé par le Centre Social Balzac, les 28 et 29 octobre 2006.
- du 17 octobre 2006, fixant le tarif du repas de Noël, pris dans les résidences « Les Bégonias », Les Tulipes », « Les Marguerites », « Le Port du Canal ».
- du 17 octobre 2006, fixant le tarif du repas de Noël, servi au Centre d'accueil de Jour « Les Marronniers ».
- du 8 novembre 2006, fixant le tarif des repas pris dans la résidence « Les Bégonias ».
- du 8 novembre 2006, fixant le tarif des repas pris dans les résidences « Les Tulipes », « Les Marguerites », « Le Port du Canal ».

### CONVENTIONS

- Convention entre l'Etat, la SDAT et la CCAS, relative à la prise en charge des repas servis aux demandeurs d'asile au Centre d'accueil et d'orientation de la SDAT au titre de l'exercice 2006. 9/10/06
- Convention conclue dans le cadre du dispositif n°vert national « sans abri » entre la DDASS et le CCAS pour l'exercice 2006
- Convention de mise à disposition de moyens et de services entre le CCAS et la Ville de Dijon.
  12/10/06
- Convention entre la DDASS et le CCAS relative à la gestion locative sociale accordée à la résidence sociale Abrioux au titre de l'année 2006 23/10/06
- Avenant à la convention de mise à disposition de locaux du 31 août 2005 entre le CCAS et l'association des Ruraux Dijonnais 25/10/06
- Avenant n°1 à la Convention du 01/03 entre le CCAS et les associations de la Croix Rouge Française, des Restaurants du Coeur, du Relais du Coeur, de l'Union Libérale pour le Droit à la santé.
- Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service entre le CCAS et la CAF relative au Contrat local d'accompagnement à la scolarité.
- Convention dans la cadre de la mise en place du Centre d'Accueil Unique (CAOU) entre le CCAS et l'association ADEFO.
- Convention de mise à disposition de locaux au Centre Social Balzac pour l'association « Vivre à la Maladière » à compter du 1er décembre 2006.
- Protocole entre l'AGIRabcd et le CCAS pour aider M. ROUSSEAU dans son projet immobilier. 30/11/06
- Convention de mise à disposition gratuite de vaccins contre la grippe entre le CCAS et l'association « SDAT » 01/12/06
- Convention de mise à disposition gratuite de vaccins contre la grippe entre le CCAS et l'association « Croix Rouge Française » 01/12/06
- Convention de mise à disposition de local avenue de Stalingrad à l'association « Léo Lagrange » du 26/12/06 au 31/03/07.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

MAL D.

VILLE

DIJ**ON** 

<u>Destinataires</u> : Préfecture : 1

Registre: 1 DIS: 1 DRPA: 1 DAGL: 1

Receveur Municipal: 2

Pour le Président et par délégation, La Vice-Présidente,

rançoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

23 JAN. 2007

